



Commission Administrative Locale N°3

14 juin 2018

Madame la Présidente,

Les agents de la DDFIP en ont ras le bol des suppressions d'emplois, des restructurations incessantes, de la dégradation des Services Publics de proximité et de la remise en cause de leurs droits et garanties.

Ce ras le bol, ils l'ont fait entendre dans les manifestations et par leur forte mobilisation lors de la grève du 22 mai dernier près de 30 % de grévistes à la DDFIP du Pas-de-Calais.

Au milieu de tout cela, le rôle que joue la DGFIP intrigue : elle ne fait pas qu'accompagner les réformes, elle les provoque voire les précipite.

C'est particulièrement sensible dans notre département, éternel pilote d'une administration qui se veut exemplaire dans la destruction du Service Public. Ce qui nous donne l'occasion lors de ces CAP locales de faire l'oraison funèbre de règles de gestion garantissant le respect des droits des agents pour laisser place à l'arbitraire dès l'année prochaine.

Concernant cette CAP : la CGT Finances Publiques du Pas-de-Calais dénonce une de fois de plus la pénurie d'agents dans les services.

Les chiffres de cette CAP locale sont accablants : une pénurie de près de près de 55 agents pour l'ensemble du département.

RAN de Boulogne = - 10; RAN de Lens= -9; RAN de Béthune =-8; RAN de Montreuil =-7...

Comment faire fonctionner les services dans ces conditions ?

Les réponses apportées par la DGFIP sont inacceptables : abandon de pans entiers de missions, fusions des services, fermetures de sites.

Les agents subissent au quotidien les conséquences des suppressions d'emplois : stress, souffrance au travail et difficultés croissantes à accomplir les missions dans un contexte de sous-effectif permanent.

Si l'administration recrutait à hauteur des besoins des services, de nombreux agents, dont certains se trouvent en grande difficulté, ne seraient pas «bloqués» sur leur résidence actuelle et auraient obtenu leur mutation.

Pour la CGT, les agents n'ont pas à subir les mauvais choix de gestion de l'administration en matière de recrutement et une fois de plus, l'administration anticipe les suppressions d'emplois à venir.

Nous constatons à la lecture des documents que si des mutations ont bien été prononcées, pour autant, notre département, comme de nombreux autres, va rester déficitaire.

Même si dans l'ensemble nos collègues obtiennent satisfaction, nous ne pouvons donc être satisfaits par ce mouvement.

Nous sommes bien loin de notre revendication que toutes les vacances soient pourvues dès lors que le poste est demandé par un agent.

La CGT Finances Publiques revendique l'arrêt des suppressions d'emplois et le recrutement d'agents à hauteur des besoins réels. Cela permettrait non seulement d'améliorer la situation, de plus en plus inquiétante, des agents et des services mais aussi de donner des possibilités de mutation à des collègues qui attendent depuis plusieurs années.

Concernant le fonctionnement des CAP locales dans le département, la CGT Finances Publiques revendique, une fois de plus, que le projet de mouvement des CAP locales soit publié sur Ulysse 62, dans la semaine qui précède chaque réunion, comme cela se fait au niveau national et dans de nombreux départements. Afin que tout se fasse avec la plus grande transparence, tant pour les collègues que pour les différentes organisations syndicales.

Les élus CGT Finances Publiques

David WANAVERBECQ

Titulaire

Frédéric SCALBERT

Suppléant

René QUIDE

Expert